

**Erection canonique du Noviciat
des Frères de Saint-Vincent de Paul, à Québec.**

—
LOUIS-NAZAIRE BÉGIN

PAR LA GRACE DE DIEU ET DU SAINT SIÈGE APOSTOLIQUE
ARCHEVÊQUE LE CYRÈNE, ADMINISTRATEUR DE
L'ARCHIDIOCÈSE DE QUÉBEC

A tous ceux que les présentes verront, salut et bénédictions
en Notre-Seigneur.

Tous les fidèles de ce diocèse connaissent l'œuvre admirable de la Saint-Vincent de Paul qui a célébré le 8 décembre dernier, par des fêtes inoubliables, le cinquantenaire de sa fondation en ce pays ; les œuvres de zèle et de dévouement que cette société a opérées parmi nous et dont l'influence salutaire se fait maintenant sentir jusque dans les endroits les plus reculés de notre chère patrie. Non seulement de Québec, son siège principal et son berceau, cette association a rayonné dans tous les sens et est allé porter ses consolations jusqu'à nos frères et concitoyens du Manitoba, mais ici même, en notre ville, elle s'est épanouie sous des formes diverses et en particulier dans l'œuvre du Patronage, où il semble que l'esprit de saint Vincent de Paul, ce héros de la charité, soit passé tout entier.

L'idée première de cette fondation est due au zèle entreprenant d'un homme justement célèbre en cette ville, par les œuvres multiples de sa charité qui lui survivent. Elle fut fondée le 7 mars 1861 par Monsieur le chevalier Muir et reçut les bénédictions de Sa Grandeur Mgr Baillargeon, évêque de Tloa, Administrateur du diocèse de Québec. Il est nécessaire d'évoquer ici les noms bien dignes de nos éloges de ceux qui furent les coopérateurs et les zélateurs de cette œuvre naissante, de messieurs Pierre Rivet et F. E. Juneau, premiers présidents de l'œuvre, et du Très Rév Mgr Langevin, qui en fut le premier chapelain. Ces Messieurs eurent pour successeurs deux hommes que tout Québec connaît et dont tout Québec s'honore : Mgr Thomas Étienne Hamel, second chapelain de l'œuvre, et M. C. N. Hamel, troisième président, dignes frères par les liens du sang, mais plus frères encore par les liens de cette charité envers les pauvres qui semble chez eux un invincible besoin.

Bien modeste en apparence, cette œuvre due à l'initiative de ces hommes de bien que nous ne saurions trop remercier